

ALFADI  
8 rue Abbé Henri Grégoire  
T : 02 99 86 79 30  
E-mail : asso.alfadi@wanadoo.fr  
Site internet : <http://www.alfadi-rennes.fr/>  
Responsable :  
Mme Lambert, directeur

#### Structure

Résidence Ti-Annez (ALFADI)  
Résidences accueil  
PAYS DE RENNES ET BROCELIANDE



## Capacité

**Nb Places :** 15

## Public

**Public :** Tout public majeur, en situation de handicap psychique  
**Accès mobilité réduite :** Non  
**Accueil d'usagers avec chien :** Non, sauf accord dérogatoire du gestionnaire

## Hébergement

**Modalité Hébergement :** 15 studios regroupés ou diffus (T1 et T2)

**Descriptif :** Les studios sont meublés et équipés. La résidence comprend également des espaces partagés : un espace collectif avec un coin cuisine, un espace multimédia (TV et internet) et un jardin.

## Localisation géographique

**Situation de l'établissement :** 3, rue du Docteur Roux, 35000 RENNES  
**Accessibilité de l'établissement :** Métro, ligne a, arrêt Charles de Gaulle  
Bus, ligne 5, arrêt Pont de Nantes.

## Participation financière

**Participation à l'hébergement :** Participation au loyer unique hors-APL

## Vie collective

**Ateliers et actions collectives :** Temps d'animation collectifs régulièrement proposés au sein de la résidence ou à l'extérieur.

## Prestations complémentaires et partenariats

**Aide psychologique :** Deux hôtes : aide médico-psychologique et accompagnant éducatif et social  
Un travailleur social référent (SAVS).  
Un infirmier et un médecin référents (CMP)  
**Autre partenariats :** Convention de partenariat entre ALFADI, le CHGR, le CMP des Colombes, le SPIP 35, le SSAVS et Espoir 35.

## Orientation

Tout travailleur social peut solliciter directement ALFADI pour une demande d'admission. Une préconisation d'orientation de la Commission locale de l'Habitat (CLH) via une demande de Relogement social prioritaire (RSP) peut être sollicitée en amont, ou le sera a posteriori par ALFADI. Une visite et un entretien préalables seront nécessaires au dépôt du dossier d'admission, ainsi qu'une rencontre avec le médecin référent de la résidence. Une fois la demande d'admission formalisée, elle fera l'objet d'un passage en commission d'admission de la structure.

## PHOTO

## Résidence accueil Ti-Annez



### Situation géographique

3, rue du Dr Roux – 35200 Rennes – 02 23 42 08 02  
Accès : métro Charles de Gaulle bus ligne N° 5  
arrêt Pont de Nantes

### Architecture

12 logements meublés et équipés (du T1 au T2).  
8 logements sont situés aux 1 et 1 bis, rue du Dr Roux et 4  
logements se trouvent à proximité de la résidence.  
Des espaces partagés : espace collectif (3, rue du Dr Roux),  
jardin, hall et couloirs.  
Un bureau professionnel.

### Mission spécifique

« Ti-Annez » est une résidence sociale. Elle accueille temporairement des personnes présentant des troubles psychiques et ayant des difficultés à habiter de manière autonome. Certaines d'entre elles sortent d'incarcération.

Une convention de partenariat entre Alfadi, le centre hospitalier spécialisé Guillaume Rognier, l'association Espoir 35 et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, permet un accompagnement global et personnalisé au sein de la résidence.

### Fonctionnement

Le résident s'engage dans un contrat d'accompagnement sanitaire et social, à partir d'un Projet personnalisé individualisé (PPI) élaboré dans ses grands axes en amont de l'admission.

Un projet de soins est élaboré entre le résident et l'équipe soignante psychiatrique de secteur.

Le résident signe un contrat de séjour avec Alfadi et un contrat d'accompagnement social avec le service d'accompagnement à la vie sociale d'Espoir 35.

Une participation financière liée à l'occupation du logement est due mensuellement.

Un soutien dans la gestion du quotidien (entretien du logement, aide aux courses, préparation des repas...), les démarches administratives, sociales et/ou professionnelles, dans l'accompagnement aux soins, la mise en œuvre d'activités de loisirs est contractualisé avec chaque résident en fonction de ses attentes et des besoins repérés.

De façon régulière, le résident rencontre le référent social de la résidence afin d'évaluer conjointement les objectifs et les modalités du PPI et de les ajuster si besoin.  
Des temps d'animation collectifs sont régulièrement proposés au sein de la résidence ou à l'extérieur.

### Services à disposition

Tableau des messages : situé dans le couloir d'entrée de l'espace collectif, il est à consulter régulièrement.

Espace collectif : une pièce avec un coin cuisine permet l'accueil informel, l'organisation d'activités, les échanges entre résidents et avec les professionnels, la préparation de repas (qui peuvent être pris sur place ou emportés chez soi).

Espace multimédia en libre accès : télévision, lecteur de disques, ordinateur avec accès Internet.

Prêt de matériel : du matériel pour le logement peut être prêté par les professionnels.

Veille sociale et médiation sont assurées par les Correspondants de nuit d'OPTIMA de 20h30 à 00h30 chaque soir.

### Equipe de référence

Sous l'autorité du directeur d'Alfadi, et par délégation au responsable de service, l'équipe de la résidence se compose de deux hôtes (Aide médico-psychologique et personnel socio-technique). En complémentarité, interviennent un travailleur social référent, détaché à temps plein sur la résidence par le service d'accompagnement à la vie sociale de l'association Espoir 35 et deux infirmiers du centre médico psychologique Henri EY.